Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 21 juin 2018

LE HAUT-COMMISSAIRE COMMUNIQUE

Les projets éducatifs, culturels ou sportifs : une aide financière pour le transport

Je suis heureux de faire connaître que conformément à l'engagement de Mme Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer, en réponse au souhait formulé par Mme Nicole SANQUER, députée de la Polynésie française, lors de l'examen du projet de loi de finances 2018, une enveloppe budgétaire de 6 millions de francs CFP a été mise à la disposition de la Polynésie française pour soutenir des projets éducatifs, culturels ou sportifs.

Cette aide a vocation à financer les frais liés au transport dans le cadre d'échanges éducatifs, culturels ou sportifs avec la métropole, l'Europe, les pays de la zone pacifique mais aussi, à titre exceptionnel, les trajets inter-îles lorsqu'ils sont liés à ces activités.

L'appel à projets, les formulaires de demandes et l'ensemble des dispositions relatives à cette aide sont en ligne sur le site Internet du Haut-commissariat.

René BIDAL

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr